



## Communiqué de l'intersyndicale Education du Rhône

L'intersyndicale Education des syndicats Snes-FSU, Snuipp-FSU, CGT Educ'action, FNEC-FP FO, SUD Education et CNT soutient l'appel de l'assemblée générale du vendredi 6 décembre à reconduire la grève et à réunir des AG de secteurs.

L'intersyndicale se félicite de la poursuite de la grève après la journée massive du jeudi 5 décembre. Cette grève a été reconduite dans de nombreux établissements (écoles, collèges, lycées, rectorat). La participation a été forte à la manifestation de ce jour qui a réuni 4000 personnes.

Elle revendique le renforcement et l'amélioration du système actuel de retraite solidaire et intergénérationnel. Elle réaffirme son refus d'un système par points dit universel qui immanquablement conduirait à une baisse des pensions et à devoir reculer encore l'âge de départ. Elle appelle au retrait du projet.

C'est pourquoi l'intersyndicale appelle à renforcer et élargir encore la mobilisation par la grève et la reconduction de celle-ci là où le personnel le décide dès lundi. Dans ce cadre, elles donnent rendez-vous aussi le mardi 10 décembre pour une journée massive de grève et de manifestations interprofessionnelles et intergénérationnelles.

L'intersyndicale Education soutient l'appel à la manifestation lundi 9 décembre à 14h place Jean Macé. La manifestation fera un arrêt devant le lycée Ampère Saxe.

L'intersyndicale appelle à être massivement en grève et à la manifestation de mardi 10 décembre, à se réunir en AG locales et de participer à l'Assemblée Générale à 15h à la Bourse du Travail pour discuter des suites de la mobilisation.

L'intersyndicale dénonce avec la plus grande fermeté les violences commises vendredi 6 décembre devant le lycée Ampère Saxe à l'encontre d'élèves de l'établissement. Un lycéen a reçu un tir de lanceur de balle de défense dans la mâchoire -des examens sont en cours, les dernières nouvelles seraient plutôt rassurantes sans préjuger de l'impact psychologique subi. Une lycéenne, sans attitude menaçante, a été isolée du reste du groupe et retenue un moment pendant lequel elle a été sérieusement intimidée et même molestée. Ces pratiques sont inacceptables. En cette période de mobilisation sociale, l'intersyndicale attend de nos institutions (rectorat, préfecture...) qu'elles protègent l'intégrité physique des élèves et elles exigent une réaction forte pour éviter que ne se reproduisent de tels agissements

Lyon, le 6 décembre